



Le 27 janvier 2025

M. Denis Prod'homme, président  
Membres du Sénat académique  
Université de Moncton  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton NB E1A 3E9

Objet : Propositions pour un changement de nom, l'avancement de la décolonisation à l'Université de Moncton et signature UMoncton

Membres du Sénat académique,

Le Comité citoyen pour un nouveau nom travaille depuis deux ans pour amener les instances de l'Université à adopter un nouveau nom en phase avec son engagement envers la décolonisation, sa mission francophone et acadienne et son statut d'institution provinciale réseau.

Nous sommes inquiets que la question du mouvement pour un changement de nom de l'Université n'ait pas été abordée au Sénat. Et nous sommes informés que le Sénat débattra prochainement de la signature de l'Université sans aucunement prendre en considération le mouvement en cours. Cette omission viendra creuser encore davantage le fossé entre l'Université et la communauté, et affaiblira le sentiment d'appartenance de la communauté envers sa principale institution phare.

La gouvernance bicamérale est l'outil par excellence pour défendre l'autonomie de l'université, pour s'assurer de la qualité de l'enseignement et de la recherche et défendre la liberté universitaire. C'est un pouvoir qu'il faut assumer. Le Sénat académique ne peut pas accorder au Conseil de l'Université l'exclusivité sur les questions de l'identité et de l'orientation de l'Université. Le Sénat doit manifester une intention et une volonté de 1) s'informer et de faire connaître la vérité sur les actes de violence perpétrés à l'encontre des peuples autochtones, des Acadien.ne.s et des autres peuples colonisés et 2) prendre les mesures pour que le leg du colonialisme ne se perpétue pas indéfiniment. C'est dans ce contexte et dans cet esprit de décolonisation que la question du nom de l'Université se pose. Il s'agit d'une question centrale à son avenir et à celui de la communauté qui l'a fondée et appuyée de multiples façons dans le passé, encore aujourd'hui, et nous le souhaitons, dans l'avenir.

Devant le refus de dialogue de la part des autorités de l'Université, le Comité citoyen a mis sur pied un Groupe de travail pour établir des critères les plus objectifs possible pour le choix du nouveau nom et inviter la population à participer à la réflexion. Son rapport d'étape est ci-annexé.

Nous demandons aux membres du Sénat de suspendre la démarche vers l'adoption d'une nouvelle signature et d'initier une réflexion publique rigoureuse et transparente sur le nom de l'Université.

Nous continuerons à militer en faveur d'une réflexion rigoureuse et transparente sur l'opportunité et l'impact d'un changement de nom, tant pour l'Université que pour la communauté. Nous demandons l'appui du Sénat académique à cet effet. En attendant, nous espérons que vous et tous vos collègues participerez au vote qui se tiendra du 14 février au 22 mars.

Le Comité citoyen continue de souhaiter que des échanges ouverts et respectueux aient lieu avec les instances de l'Université.

Avec mes salutations distinguées,

  
, porte-parole

Comité citoyen pour un nouveau nom

Cc      Denis Prud'homme, recteur